

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

 Convocation du conseil municipal adressée le 26 février 2016 et affichée ce même jour.
 Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le :

Vendredi 4 mars 2016

ORDRE DU JOUR

- **1 – CONSEIL MUNICIPAL / APPROBATION COMPTE RENDU DU 10 FEVRIER 2016.**
- **2 – EXTENSION DE LA MAIRIE / MAITRISE D'ŒUVRE / ATTRIBUTION DU MARCHE.**
- **3 – ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BOURBRE / MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET FINANCEMENT SEDI 38.**
- **4 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2016 / DOSSIERS DE SUBVENTION.**
- **5 – ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR GESTION M.J.C. / DESIGNATION DE DELEGUES.**
- **6 – PERSONNEL COMMUNAL / SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE.**
- **7 – SYNDICAT DU LYCEE LA PLEIADE / FISCALISATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2016.**
- **8 – COMMISSIONS / GROUPES PROJETS / SYNDICATS.**
- **9 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.**

 L'an deux mille seize, le vendredi 4 mars, le conseil municipal de Tignieu-Jamezyieu, légalement convoqué s'est réuni en salle du conseil, sous la présidence de Monsieur André PAVIET-SALOMON, Maire.

PRESENTS : MM. PAVIET-SALOMON, REYNAUD, MME FERNANDEZ, M. SBAFFE, MME ROUX, M. IMBERDISSE, MME CHINCHOLE, M. MICHALLET, MME BRENIER, M. POMMET, MMES BAZ, DUGOURD, GAROFALO, M. GRIS, MME LAMBERT, M. LAURE, MME PEYSSON, M. MAZABRARD, MMES BALLANDRAS, NIZOT, M. PATICHOUD.

<u>POUVOIRS</u> :	MME MARCHAND	A	M. PAVIET SALOMON.
	M. DURAND	A	M. SBAFFE.
	M. BELMELIANI	A	MME ROUX.
	MME BRISSAUD	A	M. REYNAUD.
	M. CASTOR	A	M. LAURE.
	M. CAZALY	A	M. IMBERDISSE.
	M. ROCHER	A	M. MAZABRARD.
	MME PARDAL	A	MME NIZOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME FERNANDEZ.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire présente à l'assemblée communale Monsieur Guillaume LLORACH qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2016 en qualité de Directeur de Cabinet. Le Conseil lui souhaite la bienvenue.

Monsieur le Maire propose ensuite au Conseil d'approuver le compte rendu de la séance du 10 février 2016.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le compte rendu de la séance du 10 février 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- **2 – EXTENSION DE LA MAIRIE / MAITRISE D'ŒUVRE / ATTRIBUTION DU MARCHE.**

Monsieur le Maire informe le Conseil du lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la restructuration complète du rez de chaussée de la mairie, afin de répondre au diagnostic d'accessibilité (AD'AP) et de prévoir deux agrandissements du bâtiment actuel (préau Sud et bâtiment à créer côté Ouest).

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 15 janvier 2016 avec une date limite de réception des offres fixée au 8 février 2016 à 12 heures. La parution a été effectuée dans le journal L'ESSOR en date du 22 janvier 2016.

Vingt-huit candidatures ont été réceptionnées dans le délai imparti et la Direction des Services Techniques a procédé à un premier examen de celles-ci avec les Elus concernés.

La Commission d'Appel d'Offres s'est ensuite réunie pour statuer sur le bilan de cette analyse le 29 février 2016 et a attribué comme suit le marché de maîtrise d'œuvre précité :

-Cabinet d'architecte Yves KRAEUTLER pour un montant de 129.024 € TTC.

Monsieur REYNAUD 1^{er} Adjoint rappelle que deux projets importants seront réalisés à savoir, l'aménagement du rez de chaussée de la mairie et son extension, mais également la création d'un nouveau restaurant scolaire à Village permettant d'accueillir également les activités de l'école de musique municipale. Pour ce faire, deux groupes de travail seront créés et Monsieur REYNAUD souhaite que l'opposition y soit représentée.

Monsieur MAZABRARD fait remarquer qu'avec la réalisation du stade synthétique, du skate-park, de la mairie et du restaurant scolaire, la commune va investir une somme de 5,6 millions d'euros. Ce constat l'amène à s'interroger sur la méthode de financement que devra employer la commune (autofinancement, emprunt), si de nouveaux investissements importants venaient à être décidés pour les années à venir.

Monsieur le Maire lui répond « que ces opérations seront phasées pour les mettre en adéquation avec les recettes de la commune. Et de préciser « que dans le passé nous avons déjà réalisé des investissements importants (écoles, gymnase) et nous avons toujours été prudent dans notre gestion, sans endetter immodérément la commune ».

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **3 – ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BOURBRE / MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET FINANCEMENT SEDI38.**

Monsieur POMMET, Conseiller spécial en charge de la Voirie et des Réseaux informe le Conseil que le Syndicat Energies du département de l'Isère (SEDI) peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'éclairage public de la rue de la Bourbre et apporter à la commune un financement de ceux-ci.

Ainsi, il est proposé au Conseil que la commune sollicite à la fois la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'aide financière du SEDI pour les travaux sur le réseau d'éclairage public précité.

Il est précisé que le SEDI ne propose une aide que lorsque le matériel d'éclairage public installé répond à certains critères d'efficacité énergétique, permettant l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE). Il est donc proposé au Conseil de porter une attention particulière à la performance des équipements installés afin de prétendre à cette aide, sachant que le montant estimatif des travaux est de 68.296 € TTC.

Monsieur POMMET rappelle également qu'en tant que maître d'ouvrage délégué, le SEDI se chargera de la demande de ces certificats, en son nom, auprès des services instructeurs.

Il rappelle aussi qu'une première délibération avait été prise le 21 novembre 2014 pour un montant estimatif de travaux à 62.674 € TTC, puis une seconde le 6 novembre 2015 pour un montant de 63.809 € TTC.

Monsieur PATICHOUD demande à connaître le coût total des travaux réalisés sur la rue de la Bourbre. Monsieur le Maire lui répond qu'il en sera destinataire dès que l'ensemble des travaux auront été réalisés (courant automne 2016), sous réserve des retenues bancaires.

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **4 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2016 / DOSSIERS DE SUBVENTION.**

Monsieur SBAFFE, Adjoint en charge des Finances informe le Conseil des mesures adoptées dans la loi de finances pour 2016 au titre du soutien à l'investissement public local. Sous une forme comparable à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), ce soutien a été doté d'un milliard d'euros. La DETR a quant à elle été majorée de 200 millions d'euros.

Cette dotation gérée par les Préfets de départements comprend sept axes au titre desquels des projets peuvent être subventionnés.

Ces axes concernent la sécurité (axe n°1), le domaine scolaire, socio-culturel et sportif (axe n°2), les équipements communaux et intercommunaux (axe n°3), l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (axe n°4), le développement économique et touristique (axe n°5), le maintien des services en milieu rural (axe n°6) et l'ingénierie (axe n°7).

Monsieur SBAFFE propose que la commune dépose les cinq dossiers suivants :

- Aménagement carrefour rue du Tissage (axe n°1 - sécurité).
- Aménagement du chemin de l'Ermitage (axe n°1 – sécurité).
- Réalisation restaurant scolaire et école de musique (axe n°2 – scolaire et socio-culturel).
- Restructuration et extension de la mairie (axe n°3 – équipements communaux).
- Mise en accessibilité bâtiments publics (axe n°4 – accessibilité PMR).

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **5 – ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR GESTION M.J.C. / DESIGNATION DE DELEGUES.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 10 février 2016 portant accord pour la signature d'une convention entre les communes de Chavanoz, Pont de Chérucy et Tignieu-Jameyzieu, afin de gérer la Maison des Jeunes et de la Culture de l'agglomération. Conformément à l'article 6-1 de cette convention, il sera procédé à la mise en place d'une Conférence Intercommunale qui sera composée de trois délégués titulaires et de trois suppléants, représentants chacune des trois communes précitées.

Monsieur le Maire propose les candidatures suivantes pour le groupe majoritaire :

<i><u>Délégués titulaires</u></i>	<i><u>Délégués suppléants</u></i>
André PAVIET SALOMON	Philippe REYNAUD
Francette FERNANDEZ	Roland MICHALLET
Gilbert POMMET	Muriel BAZ

La liste présentée par le groupe d'opposition est la suivante :

<i><u>Délégués titulaires</u></i>	<i><u>Délégués suppléants</u></i>
Jean-Yves MAZABRARD	Christelle BALLANDRAS
Jean-Christophe ROCHER	Françoise NIZOT
Patrick PATICHOUD	Sandrine PARDAL

Le vote a lieu à bulletins secrets et donne les résultats suivants :

-Votants	29
-Blancs et nuls	00
-Exprimés	29

Ont obtenus :	Liste groupe majoritaire	23 voix.
	Liste groupe opposition	06 voix.

Les délégués de la commune de Tignieu-Jamezyieu pour siéger au sein de la Conférence Intercommunale en charge de la gestion de la Maison des Jeunes et de la Culture de l'Agglomération sont les suivants :

<i><u>Délégués titulaires</u></i>	<i><u>Délégués suppléants</u></i>
André PAVIET SALOMON	Philippe REYNAUD
Francette FERNANDEZ	Roland MICHALLET
Gilbert POMMET	Muriel BAZ

- **6 – PERSONNEL COMMUNAL / SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE.**

Madame BRENIER Adjointe en charge des Ressources Humaines informe le Conseil de la réussite à l'examen professionnel d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), d'un agent actuellement en poste à l'école maternelle CASSATT.

En conséquence, il est demandé au Conseil de procéder aux modifications de postes suivantes au sein de l'organigramme des services municipaux :

- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial 2^{ème} classe (temps non complet 31,23h).
- Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (temps non complet 31,23h).

Madame BRENIER précise que la nomination de l'agent sera effective dès réception en mairie de l'inscription de celui-ci sur la liste d'aptitude correspondante.

Le Conseil présente ses félicitations à l'agent concerné.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

- **7 – SYNDICAT DU LYCEE LA PLEIADE / FISCALISATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2016.**

Monsieur SBAFFE Adjoint en charge des Finances rappelle au Conseil que la participation financière de la commune au Syndicat du lycée La Pléiade est fiscalisée depuis des années. A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, cette procédure comptable doit désormais être votée chaque année, sauf dénonciation expresse de la collectivité. Monsieur SBAFFE précise que le montant de la participation pour la commune de Tignieu Jameyzieu est de l'ordre de 12.000 € annuels (12.533,52 € pour l'année 2015).

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS / GROUPES PROJETS / SYNDICATS.**

JEUNES (Francette FERNANDEZ).

Les journées d'intégration du Conseil Municipal Enfants auront lieu les 23 et 30 mars prochains.

FINANCES (Jean-Louis SBAFFE).

Réunion de la commission le 11 mars à 18 heures en mairie au lieu du 15 mars, pour la préparation des budgets 2016.

CULTUREL (Philippe REYNAUD).

La traditionnelle soirée de la Saint Patrick aura lieu le 17 mars à la salle Laurencin à partir de 20 heures.

SOCIAL (Marie-Christine CHINCHOLE).

Mise en place avec le Territoire du Haut Rhône Dauphinois d'ateliers pour les Séniors sur le thème de la prévention routière.

- **INFORMATIONS DIVERSES.**

-Une réunion du Conseil municipal pour débattre sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme se tiendra en mairie le 10 mars 2016 à 20 heures 30.

-Une réunion avec le cabinet financier KPMG sera prochainement programmée pour travailler sur la fusion des trois intercommunalités (Isle Crémieu, Balmes Dauphinoises et Pays des Couleurs).

-Deux marchés de proximité ont été mis en place sur les communes de Siccieu et de Panossas.

- **QUESTIONS DIVERSES.**

-Monsieur MAZABRARD, prenant exemple sur la commune de Janneyrias demande si les recrutements au sein de la Police Municipale sont réalisés. Madame BRENIER Adjointe en charge de ce dossier lui répond que les entretiens des candidats présélectionnés (sur plus de 20 candidatures) seront lancés dans la première quinzaine du mois d'avril. Par ailleurs, la question de l'armement de la Police municipale a été débattue en groupe majoritaire et se limitera à des gilets pare-balles et des bombes lacrymogènes.

FIN DES DEBATS : 20 heures 17.